ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure

LE PRIX DES CROQUEURS DE LIVRES 2026-2027

Règlement du concours

Article 1 :

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure en partenariat avec l'association L'Oiseau Délire, la Direction régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie et les médiathèques de Louviers et Evreux organise pour l'année scolaire **2026-2027** un concours de lecture ouvert aux classes de cycles 1 et 2 des écoles publiques du département de l'Eure.

Article 2 :

Ce concours permet aux élèves de découvrir la littérature de jeunesse contemporaine en liant lecture, écriture et arts visuels. Trois niveaux de liste sont proposés aux classes : **PS/MS, GS/CP et CE1/CE2**, chaque liste contenant cinq livres.

Une formation de 3h est proposée aux enseignant.es nouvellement inscrit.es. Celles et ceux ayant déjà suivi cette formation ne sont pas concerné.es. Elle aura lieu le **mercredi 04 novembre 2026** de 14h à 17h (lycée Senghor). Cette formation proposera des ateliers plastiques sur l'illustration jeunesse et un atelier littérature jeunesse et écrit argumentatif.

Article 3 :

Par des activités de lecture et d'écriture mises en place en classe pour les cinq livres et par un dispositif d'élections à organiser de manière adaptée selon les niveaux de classe, les élèves devront choisir leur livre préféré. Une fois ce choix effectué, les élèves produiront :

- **pour les élèves de petite et moyenne section : une affiche évocatrice du contenu du livre, genre affiche publicitaire pour donner envie de lire le livre, mais sans reproduire la première de couverture.**
- **pour les autres niveaux de classe :** une affiche **promotionnelle et argumentative** du livre avec l'utilisation d'un **slogan** donnant envie de le lire.

Le titre de l'album doit être présent sur l'affiche quel que soit le niveau de classe.
Les critères de sélection du Jury sont présentés en article 6.

Article 4 :

Chaque classe qui participe au concours réalisera une seule affiche. **Les affiches qui ne respecteront pas les critères de sélection en article 6 seront écartées par le jury.**
Ces affiches seront envoyées ou déposées **au plus tard pour le vendredi 02 avril 2027** :

- à la DSDEN de l'Eure, 24, bd Georges Chauvin, 27000 Evreux
ou
- dans les locaux de votre circonscription.
ou
- à la librairie L'oiseau Lire, 24 Rue du Dr Oursel, 27000 Évreux.

Chaque participant.e veillera à indiquer au verso de l'affiche, l'école et son adresse, le niveau de la classe, le titre du livre, le nom de l'enseignant. Un descriptif succinct de la démarche et des techniques utilisées est attendu (pensez à la dictée à l'adulte). Les affiches déposées seront datées par les personnes qui les réceptionneront.

Article 5 :

Le jury est composé d'Annie FALZINI, présidente de l'association L'Oiseau Délire, de Monique SAGET, membre de l'association L'Oiseau Délire, de Albert CORTES, Inspecteur en charge des actions culturelles, de Barbara SAMUEL, Conseillère Pédagogique Départementale en arts visuels, de Sophie HENON, Conseillère Pédagogique Départementale en Maîtrise de la Langue, d'Isabelle MARQUER Conseillère Pédagogique Départementale Préélémentaire, d'une conseillère de circonscription et d'un·e enseignant·e de cycle 1 ou 2. **La délibération du jury aura lieu le mardi 11 mai 2027.** La proclamation des résultats sera faite par courrier électronique diffusé dans toutes les écoles participantes.

La remise des prix aura lieu le mercredi 9 juin 2027 à 14h (à Evreux lieu à déterminer) en présence des membres du Jury.

Article 6

Les critères d'évaluation seront, pour **tous les niveaux** :

- La présence obligatoire du titre du livre sur l'affiche (mais **SANS** le nom de l'auteur ni de l'éditeur)
- Le format A2 : 420 x 594 mm
- L'évocation du contenu du livre : l'affiche doit permettre de comprendre le thème de l'ouvrage
- Son esthétique, en rapport avec l'ouvrage sans reprendre à l'identique sa couverture
- La réelle implication des élèves : au travers des techniques et procédés plastiques utilisés, y compris dans l'écriture (à ce titre, la démarche explicitée au dos de l'affiche sera éclairante).

Attention, critères éliminatoires :

- Les présentations en relief ou de type pop-up **ne seront pas recevables,** le collage est accepté dans la mesure où le résultat reste plane.
- L'usage de photocopies du livre
- Le recours au coloriage **d'éléments photocopiés**
 (Critère plus nuancé pour les PS mais à éviter le plus possible)
- La reproduction à l'identique de la couverture du livre
- La trace manifeste de l'adulte sur l'affiche
- La présence du nom de l'auteur et de l'éditeur (l'affiche n'est pas la couverture du livre)

Seulement pour les GS-CP et CE1-CE2 :

- La dimension publicitaire ou argumentative de type **slogan** pour donner envie de lire le livre

Article 7 :

Trois classes seront primées par niveau de liste (cf article 5). La classe lauréate de chaque niveau bénéficiera d'un lot de livres et d'un livre dédicacé par son auteur ou autrice. Les deux classes suivantes se verront attribuer un lot de livres. Le jury se laisse la possibilité d'attribuer un prix spécial par année. Les enseignant·es étant dans l'incapacité de venir avec des élèves à la remise des prix sont priés de **prévenir** de leur impossibilité auprès de Madame Comte à dsden27-dipel2@ac-normandie.fr.

Article 8 :

Toutes les affiches primées seront exposées avant d'être restituées aux écoles. (Lieu à définir)

Récapitulatif des dates clés

Formation pour les enseignants·es nouvellement inscrit·es	Mercredi 04 novembre 2026 (14h/17h, lycée Senghor, Evreux)
Date limite d'envoi ou de dépôt des affiches	Vendredi 02 avril 2027
Délibération du jury	Mardi 11 mai 2027
Remise des prix à Évreux	Mercredi 09 juin 2027